

Liste d'opposition : « LES HERBIERS, POUR UNE ALTERNATIVE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE »

Demande en mariage !

Celui dont il ne faut pas prononcer le nommais qui nous plombe depuis dix ans

Le FPIC, c'est le Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales. C'est un fonds de solidarité national entre collectivités : les plus riches versent au pot commun alors que les plus pauvres, au contraire, perçoivent de ce même pot commun. Le dispositif est très coûteux pour notre Communauté de communes : un peu plus d'un million d'euros par an depuis 2014.

A titre de comparaison, voilà ce que ça donne ailleurs en Vendée : Terres de Montaigu et Challans-Gois ont perçu cette année 1,2 M€ chacune, quand la communauté d'agglomération de La Roche-sur-Yon touchait 2,2 M€. De leur côté, le Pays de St Gilles et la communauté de communes du Grand littoral de Talmont ne sont ni bénéficiaires, ni contributeurs. En 2024, la Communauté de communes du Pays des Herbiers paye, elle, à hauteur de 1,16 M€. Ce qui nous place en haut du podium au niveau départemental : **Serions-nous la collectivité la plus riche de Vendée ?** Depuis 2014, notre collectivité a versé au FPIC près de 12 millions d'euros (11 827 119 €).

Le différentiel avec les collectivités voisines ne risque-t-il pas de nous pénaliser ?

C'est la question que nos élus ont posé au président lors du conseil communautaire le 25 septembre 2024, en lui demandant ce qu'il comptait entreprendre pour y remédier. M. Hogard a fait savoir qu'il a sollicité le ministre des collectivités territoriales pour faire modifier ce dispositif, mais qu'aucune réponse ne lui a été apportée. Il compte maintenant sur Bruno Retailleau (nouveau ministre de l'Intérieur) pour que celui-ci fasse jouer la « solidarité vendéenne ». En oubliant peut-être que le principe de « solidarité vendéenne » s'applique a priori à toutes les collectivités du département...

Il y a une solution plus simple, plus solidaire, plus dynamique et plus porteuse d'avenir !

Nous la proposons depuis dix ans : ne serait-il pas intéressant d'entreprendre un rapprochement avec une ou plusieurs com-com voisines (Pouzauges, Mortagne, St Fulgent...) qui, elles, sont bénéficiaires du FPIC. Non seulement cette solution pourrait nous dispenser du fameux impôt, mais elle nous permettrait d'exercer notre solidarité en proposant de **créer ensemble une Communauté d'agglomération.**

Cette démarche de mutualisation aurait de nombreux avantages :

- Diminuer les charges pour faire des économies (avec peut-être la suppression totale du FPIC)
 - Bénéficier de dotations financières nouvelles liées à ce nouveau statut
 - Se voir attribuer des compétences nouvelles telles que le transport (il y a du boulot sur le Pays des Herbiers !)
 - Donner une nouvelle dynamique à notre développement en lien avec les com-com voisines (nous serons plus efficaces à plusieurs que seuls).
 - Assurer un développement plus harmonieux, plus cohérent, du pays des Herbiers et du pays du Haut-Bocage-Vendéen (répartition des plus grosses infrastructures, liaisons douces et routières, ...)
 - Et surtout, **améliorer la visibilité de notre territoire** en devenant un interlocuteur incontournable de la Région et de l'Etat, comme La Roche ou Cholet, ou... comme la récente communauté d'agglomération de Montaigu ! (Qui nous donne le pion sur le Nord-Est Vendéen...)
- L'enjeu n'est donc pas seulement financier, il s'agit d'une vraie question structurante de développement qui engage notre territoire pour des décennies.

J. Mariel-Godard, J. Liard, A. Paquereau, E. Blanchard, M. B. Rivière

Majorité municipale : « DU CŒUR ET DE L'ACTION POUR LES HERBIERS »

2024 : une année d'accomplissements

En cette fin 2024, prenons le temps de revenir en arrière sur ce qui a été accompli cette année. Il ne s'agit pas de se reposer sur ses lauriers mais de faire un point d'étape sur le chemin parcouru : des projets se concrétisent, d'autres avancent. Nous obtenons des résultats, avançons tous azimuts et allons continuer à le faire en gardant en tête notre boussole : l'intérêt général de la Ville des Herbiers et des Herbretais.

Au service des Herbretais et des familles

Abordons tout d'abord la thématique de la santé et de l'accès aux soins. Ce n'est pas rien, les prochains mois verront l'arrivée d'un Centre médical de soins immédiats (CMSI) et d'une IRM. Essentiels pour permettre d'attirer, demain, de nouveaux médecins. Pour l'ensemble des habitants du Pays des Herbiers, c'est aussi la possibilité, à partir de janvier, d'adhérer à la nouvelle mutuelle intercommunale : se soigner doit être accessible à tous. C'est encore l'innovation au cœur de nos Ehpad avec l'inauguration, en septembre dernier, de l'Institut de Formation d'Aides-Soignants aux Chênes. Concernant l'habitat, de

nombreux projets fleurissent partout en ville et nous restons attentifs à ce que l'on puisse continuer à trouver une diversité de logements pour que chacun puisse se loger aux Herbiers. En centre-ville, la déconstruction de l'îlot Saint-Jacques a commencé cet automne. Là encore, on y trouvera du logement de qualité qui s'inscrit harmonieusement dans un cœur de ville où se poursuit le plan végétalisation, et la réfection des jardins de Coria pour accueillir toujours mieux nos événements.

Au service de ceux qui font vivre les Herbiers

Notre action n'a pas non plus faibli cette année au service du monde économique : aide aux entreprises en difficulté, programme E3 pour créer des ponts entre les jeunes et les entreprises, mise en service d'une station BioGNV, piste cyclable de l'avenue des Sables, etc. Nous avons à cœur de faciliter le développement de nos entreprises, véritable richesse locale. Pour les commerçants, une charte des devantures commerciales a été lancée en parallèle de l'aide à leur réfection, et le soutien aux commerces de bouche est toujours un succès. N'oublions pas nos associations avec la présentation du futur pôle associatif dont les travaux débiteront prochainement. Un nouvel écrivain pour accompagner la riche vie associative herbretaise. Les sportifs n'auront pas été en reste non plus en 2024 avec l'inauguration d'une station de trail, du city-stade de la Tibourgère et, bien sûr, du terrain synthétique de rugby à l'Etendue. Les exploits sportifs de demain se préparent dès aujourd'hui !

Pour le rayonnement de la Ville

Cette année d'accomplissements aura également vu la culture s'épanouir aux Herbiers. Si la saison culturelle fait toujours autant le plein, nous disposerons prochainement d'une bibliothèque intercommunale digne de ce nom. Les travaux ont commencé l'été dernier en centre-ville, à l'emplacement de l'ancien cinéma. Enfin, avec le rachat à l'euro symbolique du Boistissandeau par le Pays des Herbiers, et pour un projet d'ampleur, la colonne vertébrale patrimoniale herbretaise (Mont des Alouettes, Etendue, château d'Ardelay) est enfin complète.

Si ce tour d'horizon n'est pas exhaustif, il montre la diversité des projets que nous portons pour l'ensemble des Herbretais. Vous pouvez compter sur nous pour poursuivre sur cette dynamique en 2025.

Joyeux Noël à tous !

**La majorité municipale
avec Christophe Hogard**